



Contexte et objectif d'étude

Cette mission concerne l'aménagement d'un nouveau quartier de ville dans la continuité du quartier du port existant, destiné principalement à de l'habitat résidentiel permanent.

La définition du parti d'aménagement de cette portion de territoire vierge doit permettre d'en faire un vrai quartier de ville :

- Relier le centre ancien et le littoral, le Port et la Base Nature
- Ancrer le Port dans la ville et dans ses quartiers limitrophes
- Coudre les quartiers résidentiels existants par la création d'un lieu de vie permanente.



Mission

Le projet porte sur un site de 10 ha et développe 30.000 m² de SHON (logements, commerces, bureaux, équipements publics).

- étude préalable d'urbanisme : variantes d'aménagement.
- réflexion patrimoniale et paysagère, fonctionnelle et urbaine.
- projet urbain.
- conditions d'insertion dans l'environnement urbain du projet retenu. Etude d'impact et commission des sites.

Mission réalisée en qualité de mandataire d'une équipe intégrant le cabinet Wilmotte et associés (architectes).